

ne donnent satisfaction ni aux administrations provinciales, ni aux municipalités. Le gouvernement fédéral est riche, mais les provinces et les municipalités sont pauvres et elles ne peuvent continuer à assumer leurs obligations.

Pour résumer l'attitude de notre parti, je répète ce que j'ai dit en ouvrant la campagne électorale; nous garantissons aux provinces et aux municipalités une plus large part de l'argent provenant des taxes. Nous donnerons ainsi aux gouvernements provinciaux la possibilité de s'acquitter de leurs importantes responsabilités constitutionnelles et de favoriser la mise en valeur des ressources naturelles.

Eh bien, que s'est-il produit depuis ce temps-là? Les provinces et les municipalités sont-elles dans une meilleure situation financière? Sont-elles plus en mesure aujourd'hui de s'acquitter de leurs importantes responsabilités constitutionnelles?

Je dis non, car lors de la conférence fiscale de février dernier, le gouvernement a causé une profonde déception à la majorité des provinces. Le gouvernement fédéral a fait de très minces concessions en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des particuliers. Tout ce qu'il feint de remettre aux provinces en impôt direct, il le reprend tout de suite en modifiant la base des paiements de péréquation. On sabote ainsi la formule d'une redistribution équitable du revenu national que le gouvernement St-Laurent avait imaginée et appelée «péréquation».

Depuis la dernière conférence fiscale du mois de février, la province de Québec se rend compte qu'elle ne gagne rien avec les nouvelles propositions, qu'elle ne recevra pas plus, proportionnellement, que sous le régime des derniers accords.

Après les si belles promesses des conservateurs durant les élections de 1957 et 1958, nos provinces ne s'attendaient nullement à ce coup de Jarnac. Le gouvernement conservateur doit donc être tenu responsable de la situation désavantageuse dans laquelle il place les provinces en ce qui concerne leur expansion future.

Voici ce que déclarait l'ancien premier ministre de la province de Québec, l'honorable Paul Sauvé, à l'automne 1959, devant l'Association des manufacturiers canadiens:

Nous sommes rendus à l'extrême limite et à moins qu'il y ait une répartition plus équitable des champs de taxation entre Ottawa et les provinces, il n'y a plus rien à faire. Si les autorités fédérales ne se rendent pas compte de cela en 1962, je ne vois pas...

Et c'était le premier ministre de la province de Québec qui parlait, ce n'était pas un libéral:

Je ne vois pas, si les autorités fédérales ne se rendent pas compte de cela en 1962, comment la Confédération peut continuer de fonctionner.

Il ne faut pas oublier non plus qu'à cause de ses nombreux déficits et de ses nombreux emprunts, le gouvernement s'expose à tarir

[M. Bourget.]

dangereusement les sources de crédits où les provinces et les municipalités peuvent aller chercher les fonds nécessaires à leurs besoins.

Il est donc faux de prétendre que ces nouvelles ententes aideront l'expansion et le «développement» des provinces.

Maintenant, regardons un peu quelles ont été les conséquences de ces mesures, prises par le gouvernement conservateur, au point de vue de l'emploi.

Je disais tout à l'heure qu'au mois d'octobre 1957, 3,4 p. 100 de l'effectif ouvrier était sans travail. Pourtant, on se souvient comment les conservateurs, lorsqu'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre, critiquaient le gouvernement libéral de l'époque. Eh bien, si l'on se donne la peine d'examiner les données statistiques fournies par le Bureau fédéral de la statistique, nous constatons que la moyenne annuelle du nombre de chômeurs s'établissait ainsi, sous l'administration libérale:

En 1953, 3 p. 100; en 1954, 4,6 p. 100; en 1955, 4,4 p. 100; en 1956, 3,4 p. 100.

Regardons maintenant les données statistiques depuis l'avènement de l'administration conservatrice. Je passe 1957, parce que la moitié de l'année était sous le régime libéral et l'autre sous l'administration conservatrice:

En 1958, 7,1 p. 100; en 1959, 6 p. 100; en 1960, 7 p. 100.

On voit donc clairement que le chômage a augmenté considérablement sous le régime des conservateurs. Pourtant, on n'a pas encore oublié, au sein de la population, la fautive déclaration du premier ministre, qui disait *No one will suffer*, tant que je serai premier ministre.

Eh bien, encore dans ce domaine, et particulièrement dans celui-ci, les conservateurs n'ont pas su trouver les solutions que la situation requérait, car jamais, depuis qu'ils sont au pouvoir, avons-nous vu autant de Canadiens sans emploi.

Au mois de février de cette année, monsieur le président, il y avait 727,000 Canadiens sans emploi, ce qui représente à peu près 11,2 p. 100 de la force ouvrière. Le gouvernement semble aujourd'hui trouver une certaine satisfaction à dire qu'il n'y a que 457,000 chômeurs. On se console avec peu, car il faut se rendre compte que ce chiffre de 457,000 représente 7 p. 100 de la force ouvrière au pays, et 38,000 chômeurs de plus qu'à la même date l'an dernier.

Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que le premier ministre et ses ministres ont nié, pendant toutes ces dernières années, que cette situation soit anormale. Ils se contentaient de dire que c'était une situation qui disparaîtrait avec la neige ou avec la venue du printemps.